L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT.——NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 12 SEPTEMBRE 1844.

PAR BULLITT, MAGNE & Co.
No. 81, Rue de Chartres.

CONDITIONS DE L'ABEILLE:

ABONNEMENT.

Journal quotidien, une année d'avance $12
Journal de la campagne, deux fois par semaine, une année d'avance, 5

Le terme de l'abonnement est pour une année. Aucun abonnement [illegible] journal seulement, soit aux annon[illegible] [illegible] ne sera [illegible] discontinué de la part de l'abonné, à moins qu'il n'en ait donné avis par écrit, une semaine avant l'expiration de l'année.

ANNONCES.—Une piastre par carré de chaque langue pour la première insertion, et cinquante cents pour chaque insertion subséquente. Tout changement considérable dans l'annonce originale devra être payé comme une nouvelle annonce. Le carré est de DIX lignes ou moins.

ABONNEMENS pour l'année aux annonces—Les artisans et [illegible] magasins de détail, $60; les Banques, Compagnies d'Assurances et autres institutions publiques, $80; les agens pour navires, bateaux et bateaux à vapeur ou les marchands de commission, $80. Ce abonnemens se paient à l'avance et d'avance.

Le privilège des souscripteurs aux avis est limité à un carré chaque fois, [illegible] par semaine.

LES ANNONCES de mariages et de décès, les articles [illegible] l'attention du public à des ventes d'immeubles [illegible] les articles signés par des passagers, les annonces de bénéfices &c. &c. devront payer au taux des annonces ordinaires.

LES ANNONCES qui ne doivent paraître que par intervalles payeront $1 par carré pour chaque insertion.

LES ANNONCES ou articles d'une nature personnelle [illegible] être admis, paieront le double du prix des annonces ordinaires et l'avance.

LES ANNONCES qui sortiront de la ligne ordinaire des [illegible] année, telles que ventes à l'encan par autorité de justice, ventes de plantations et habitations, maisons ou terrains à vendre, à louer ou à affermer, esclaves marrons, animaux épaves ou égarés &c., lui seront portés en compte séparément et aux prix ci-dessus énoncés.

LES ANNONCES qui ne porteront pas la durée de leur insertion seront publiées pendant un mois et devront être payées en conséquence de cette disposition.

AUCUNE ANNONCE de faillite ne sera publiée, à moins que le prix de l'insertion n'ait été payé d'avance, quqn'il n'ait un répondant.

LES THEATRES et autres endroits ouverts pour l'amusement public, faisant insérer chaque jour le nouvelles annonces, pendant la saison des plaisirs paieront $150.

LES ANNONCES de candidature à des emplois publics ou les annonces d'une nature politique, paieront double du prix ordinaire.

A VENDRE—Le steamboat OSCEOLA fortement construit, avec ses machines à vapeur appareux et meubles, tel qu'il se trouve maintenant sur l'autre bord du rivière. Pour les conditions, qui seront libérales, s'adresser à L. V. HUBBARD & Co.
6 aout

CABOTAGE.

MALLE DES ETATS-UNIS.
STEAMER BRILLIANT.

PAQUEBOT REGULIER—Pour la Côte Donaldsonville, Bâton Rouge, Port Hudson, Bayou Sarah et Tunica—Pendant [illegible] le Brilliant [illegible] ST LANDRY, capitaine Baldwin, prendra [illegible] [illegible] WM. H. AVERY, [illegible] Gravier.

POUR LES ATTAKAPAS—[illegible] [illegible]
7 sept

MALLE DES ETATS-UNIS
PAQUEBOT REGULIER POUR LA COTE, DONALDSONVILLE, BATON ROUGE, Port Hudson, Bayou Sara, Pointe Coupée, Tunica et Fort Adams—Le superbe bateau à vapeur ALEXANDER SCOTT, capt. Swoo[illegible] partira de la Nouvelle-Orléans pour les ports ci-dessus, tous les dimanches matin à 10 heures et du Bayou Sara tous les mercredi après l'arrivée des chars du railroad [illegible] [illegible] WM. H. AVERY.
7 sept

POUR MILLIKEN'S BEND, VICKSBURG, GRAND GULF, RODNEY et NATCHEZ—Le beau bateau à vapeur paquebot SULTANA capt. [illegible] [illegible] Jusqu'à le bateau EDNA [illegible]
L. V. HUBBARD & Co.
9 juin 9 Tchoupitoulas.

FERRY A VAPEUR DE LA 1ère MUNICIPALITE,
Vis-à-vis la Place d'Armes.

Réduction, à 5 cents, du prix de passage. Pendant toute la saison d'été, le Ferry sera à la disposition du public, depuis [illegible] jusqu'à 9 heures du soir et les dimanches et fêtes jusqu'à neuf [illegible]

[illegible]

PRIX:
Pour une personne seule	5 cents
un cheval et son cavalier	30 "
un cheval et un cabriolet	75 "
un cheval et un wagon	75 "
deux chevaux et une voiture	$1 00
un cheval et un char	75 "

Pour les chars de plaisance, les dimanches, 50 "
26 mars 1844.
ROBERT MURPHY.

CABOTAGE.

POUR NEW-YORK—Samedi, 14 courant. Le paquebot ORLEANS, capitaine Ramsdell, [illegible]
A. ROSS COHEN, [illegible]
13 sept

POUR NEW-YORK—Ligne de paquebots [illegible] AUBURN, capt. [illegible]
J. [illegible] & Co.
11 sept Magasin et Lafayette

POUR NEW-YORK—Le navire paquebot MISSISSIPPI [illegible]
HULLIN & WOODRUFF, 60 Camp.

POUR NEW-YORK—(Première occasion.) Le [illegible] CELIA capt. [illegible]
FOSDICK & BROTHER,
21 aout 74 Camp

POUR PHILADELPHIE—Ligne de Herald [illegible] ISAAC FERRY, capt. [illegible]
T. TOBY & BOGART,
19 aout 70 Camp

A FRETER—Le navire DUNCAN, capitaine W. C. Berry, jaugeant 1000 tonneaux. S'adresser à HARROD, DARLING & Co,
14 sept 44 Commune

Ports d'Europe.

POUR LONDRES—Le navire fin voilier, NEW FORD, Capt. Wilburn, partira sous peu, ayant la plus grande partie de son chargement engagé. [illegible]
LEVI H. GALE,
[illegible] 94 Commune.

POUR LE HAVRE—Le navire fin voilier [illegible] capitaine Crosby, ayant presque tout son chargement engagé, partira sous peu. Pour fret de [illegible] balles de coton et 1000 paquets de plomb, s'adresser à JENKINS & TAYLOR, 3, St Charles, ou à T. TOBY & BOGERT,
10 sept 7?, rue du Camp

POUR LIVERPOOL—(Première occasion.) Le navire paquebot neuf et de 1re classe, REPUBLIC capitaine Jackson, ayant son chargement, partira lundi 16 positivement. Pour passage, seulement, ayant de beaux amenagements, s'adresser à bord ou à
FOSDICK & BROTHER,
7 sept 74, Camp

POUR ANVERS—Le navire de première classe [illegible]
JOHN A. MERRITT & Co, 63, Camp
5 sept

POUR LE HAVRE—Le navire fin voilier et de première classe GALION, capitaine Allen [illegible]
L. H. GALE,
11 aout 94, Commune.

POUR LIVERPOOL—Le navire fin voilier de première classe, ATLAS, capt. Pierce, partira sous peu. [illegible]
GEO GREEN & BRO. 52 Gravier

POUR LE HAVRE—Le navire AUGUSTA, capitaine Richard Brown [illegible]
F. FERRET, 58 [illegible]
31 juil

PORTS DU GOLFE.

POUR VERA-CRUZ—La goëlette ROSITA, capitaine [illegible]
12 sept A. CAUDEVIELLE,
74 Vieille Levée

LIGNE DE PAQUEBOTS A VAPEUR.

STEAM SHIPS

Faisant le service de la malle entre l'Angleterre et l'Amérique du Nord,
Du port de 1200 tonneaux et de la force de 440 chevaux.

En vertu d'un contrat fait avec les Lords de l'Amirauté.

HIBERNIA	Capt. A. E. Judkins
BRITANNIA	J. Hewitt
CALEDONIA	E. G. Lott
ACADIA	Alex. Ryrie

Partiront de Liverpool et Boston via Halifax, comme suit:

De Liverpool.		De Boston.	
Britannia	4 janvier		1er février
Caledonia	4 février		1er mars
Acadia	4 mars		1er avril

Prix du passage, de Boston à Liverpool $1[illegible]
" De Boston à Halifax [illegible]

Il y a à bord de chaque steam-ship un chirurgien expérimenté. Aucun passage ne sera considéré retenu, si le prix n'en a pas été payé.

Les lettres et les journaux envoyés par ces steam-ships devront passer par les bureaux de poste.
S'adresser à JARVIS & ANDREWS,
8 janv 7, Canal Row, Nouvelle-Orléans

GRAINES FRAICHES DE JARDINAGE.
Importation directe,—garantie de la dernière récolte.

LE soussigné vient de recevoir par les navires Ebro, de Philadelphie, et Louisa, de New York, un grand assortiment de graines fraîches, venant directement des fermes de deux anciens et respectables cultivateurs du Nord.

L'importation consiste en: Bétaraves, fèves, choux, céleris, carottes, poiraux, laitues, oignons, pois, persil, radis, épinards, tomates, navets, etc. etc.; le tout convenable à la semaille d'automne et à des prix modérés.
4 sept WM DINN, 11, rue Commune

AVIS—J. Boger, Dawn, Cobbe & Co., Clason & Vies, X Gauche, J. O. Hoffman, G. Jones, L. Levy, J. Lalande, Thos McLellan, J. F. Mager, G. A. Mazza, Nelson Delhoste & co, C. Pasquier, Sheffield & Livingston, W. Tyer, Wofford & Walker, J. B. Walsh, consignataires par la navire Duncan, de New-York, ainsi que les consignataires des articles suivans, adressés à ordre: A dans un cercle, 36 sacs poivre, 15 sacs piment; M. Tessure 3 caisses; J. Dewing 8 caisses; J. Berler 1 caisse; J. Wellins 2 caisses; 1 une balle; J. B. & co 3 barils; J. & B. 4 caisses; J. T. Green, 3 caisses; S. D. S. & co. 1 barrique; Vance & co. 2 caisses; H. dans un diamant, B. W. P. 4 caisses; J. L. dans un diamant 3 caisses, A. Parr un soufflet, J. Scanlett 2 caisses—sont priés de faire connaître leurs résidences au commis à débarquement, autrement ces marchandises seront emmagasinées pour leur compte et risque.
6 sept FOSDICK & BRO, 74, Camp

A LOUER—Une Maison à deux étages en briques, située rue Bourbon, entre les rues St. Philippe et Dumaine, présentement occupée par le Docteur Duperron. Possession en sera donnée le 1er octobre prochain. S'adresser rue Royale, No 190.
9 sept—6

A LOUER—Tout le magasin No. 72, rue Gravier, actuellement occupé par MM. Buckner & Stanton. On peut en donner possession le 1er novembre prochain. S'adresser à EDW. SHIFF,
7 sept— No. 35, rue Royale

A LOUER—Les deux magasins en briques nouvellement construits, Nos 107 et 110, rue Poydras entre Camp et St Charles, Ils ont chacun deux bureaux au premier étage. On les louera à bas prix. S'adresser à HULLIN & WOODRUFF, 60 Camp.
7 sep

A LOUER,
Au 1er octobre prochain—Le magasin bien connu faisant face à la Nlle Levée, et aux rue Tchoupitoulas et Commune, maintenant occupé par MM Winston et Hermann, s'adresser à
30 aout Ls. PILIE, 76 Conti.

A LOUER—La maison à l'encoignure des rues Grands-hommes et Champs-Elysées, actuellement occupée par M. John X. Smith. S'adresser à
23 aout A. GORDON, WYLIE & Co, 58 Bienville,

A LOUER présentement—Le magasin à trois étages No. 58, rue Royale, entre Bienville et Douane actuellement occupé par les soussignés.
BOUTIN, GALLY & Co,
21 aout en liquidation

A LOUER—Une maison en bois et à deux étages, avec cuisine, &c., située rue Toulouse, près celle Claiborne, sur la Promenade Carondelet. Cette maison sera louée à un prix modéré, avec ou sans les meubles. S'adresser chez JOHN BARRET,
5 juin— Rue Carondelet.

A LOUER,
UN MORCEAU DE TERRE situé sur la rive droite du fleuve, à environ quatre milles de la ville, ayant deux arpens de face sur 40 de profondeur. Le terre est excellente et conviendrait parfaitement pour pâturage.

—AUSSI—

UNE MAISON en briques à étage, située rue Dumaine, No. 111, entre Bourbon et Dauphine.
S'adresser à B. & A. SOULIE,
14 juin 48, Conti—au premier.

A LOUER—La maison No. 54, rue Tchoupitoulas, récemment occupée par Mme Walker. Elle sera louée à un marché jusqu'au 1er novembre prochain. Possession immédiate. S'adresser à HARTWELL, KIDDER & CARMAN,
24 juin 46 Poydras

A LOUER—Une maison convenable, construite en bois et à deux étages, située rue Gravier, près de l'encoignure de celle St Jean. On pourra en prendre possession le 1er Juillet, et l'obtenir à bon marché.—S'adresser à E. & E. DAVIS, 100, Camp
18 juin

A LOUER—Le grand magasin à trois étages No. 33, rue Bienville, entre Royale et Bourbon, ainsi que l'entrepôt dans le fond. Prix modéré pour un locataire. S'adresser à
3 juin FIELD & Co. 30, Vieille Levée

Marchandises Sèches.

EN VENTE A DES PRIX EXCESSIVEMENT BAS.

VU la saison avancée, le soussigné ayant un fort stock de marchandises en main, les offre en vente en gros ou en détail à des prix bien au-dessous de celui d'achat, parmi lesquels on trouvera les suivantes bien convenables pour la saison:

2500 yards Jaconat, Batiste, Organdis et Mousselines nouveaux modèles, large d'une yard; prix 18 1/2 cents.
Do do superfines, 25 cts, toujours vendus auparavant [illegible] cents.
Magnifiques Organdis et Balzorines nouveaux dessins [illegible] cts.
Balzorines et Mousselines légères à bas prix.
Baréges à 30 cents.
Do, premier choix (vendus jadis de 75 à 87 cts.) 40 à 44 cts.
300 douz. Bas de coton, qualité supérieure, de 8 à 12 1/2 cts.
Une caisse calicot français 1/4 de large, à 18 3/4 cents.
50 pièces Calicots fins à 8 cents.
[illegible] do idem superfin, de 10 à 12 1/2 cents.
Un grand assortiment de Cotonnades, à 12 1/2 cents à 25 cts la yard.
Mouchoirs batiste 5/4 de 18 3/4 à 30 cents chaque.
A caisse belle Toile supérieure, garantie, qui seront vendues de $6 [illegible] $10 la pièce.
[illegible] chaises toute à coton et à draps, de 6 à 14 cents.
Oznaburgs et Lowells, de tout prix.
Toiles de toutes espèces.
Mouchoirs, Gants, Echarpes, Shawls, Bretelles, &c. &c. ainsi qu'un grand assortiment de marchandises sèches, convenables à l'usage des familles et des habitants.—Le tout sera vendu à fort bas prix.
C. W. SIMPSON,
17aout—30 40, rue Chartres

AVIS.

TOUTES les personnes intéressées sont notifiées que le tableau d'assessment des propriétés sujettes aux taxes de la ville de Lafayette, pour l'année 1844, est maintenant exposé et restera pendant dix jours à la Chambre du Conseil de Ville de Lafayette, de 10 heures A. M. à 2 P. M. pour leur inspection, et sujet aux objections qui pourraient être faites.

J. J. MICHEL,
JOHN REED, } Assesseurs.
W. W. VAUGHT,
Lafayette, le 31 aout 1844

AVIS.
Nouvelle-Orléans, 4 septembre 1844

JE recevrai jusqu'au 20 courant inclusivement, des propositions pour l'entreprise de l'enlèvement et du transport aux divers dépôts qui seront désignés, de toutes les maisons, coulons &c. qui forment maintenant le rail road de la Nouvelle Orléans et de Nashville, ou qui sont placés le long dudit chemin.

Le travail devra être achevé dans un délai de quatre mois après la passation du contrat et caution suffisante devra être donnée pour l'exécution fidèle dudit contrat. Pour de amples renseignemens, s'adresser chez
G. MURSON,
5 sept—3pa Passage de la Bourse

ACADEMIE DE DANSE.
POLKA.

M. DEVOTI a l'honneur de prévenir les Dames et les Messieurs, qu'il ouvrira son cours dans le courant du mois d'octobre prochain. Il enseignera la Polka, telle qu'on la danse à Paris et à New York, la nouvelle walse en 2 temps, la danse, la walse ordinaire, quadrilles, etc., et autres danses nouvelles pour les enfans, à l'instar des premiers conservatoires d'Europe.

M. Devoti désirant perfectionner ses élèves dans la vraie [illegible] de la danse, fera un abonnement pour cinq [illegible]

Mr DEVOTI

ouvrira une classe pour les jeunes demoiselles et les petits garçons dans la salle du Washington Battalion où il donnera ses leçons 2 fois par semaine, ainsi qu'une autre salle à l'institution de Mme Baqué, encoignure Royale et Toulouse, où les jeunes personnes qui seraient présentées par leur famille seront admises.

M. Devoti donnera des leçons particulières en ville, à domicile, ainsi que dans la salle de son académie. La grande classe commencera à 6 1/2 P. M.

Des soirées auront lieu une fois par mois, les élèves et les amis y seront invités afin que les parens et la société [illegible] juissent s'assurer des progrès de leurs enfans.

M. Devoti est professeur dans les institutions suivantes: Mme Granet, rue Bourbon, No 30.
Mlles Alison, encoignure Carondelet et St. Joseph.
Mme Baqué, do Royale et Toulouse
Au Lycée d'Orléans, rue de l'Esplanade.
A l'Institution Louisianaise, 71 rue des Ramparts.
A l'Académie Jefferson, Passage de la Bourse, etc. etc.
7 sep

INSTITUTION
CLASSIQUE ET COMMERCIALE
DE
G. BOYER;

No. 148, rue Conti, entre Dauphine et Bourgogne.

CETTE Institution, la plus ancienne de la Nouvelle-Orléans, s'est toujours distinguée par le succès qu'elle obtenu depuis sa fondation. Un nombre considérable d'élèves qui en sont sortis pour entrer dans le monde, se sont fait remarquer dans les différentes professions qu'ils ont embrassées.

L'Institution Boyer qui a l'avantage de se trouver dans une position toute centrale, occupe une des plus vastes maisons de la ville, fort bien aérée et d'une salubrité parfaite.

Le cercle des études que parcourent les élèves, embrassant les branches d'instruction qui composent une éducation accomplie: depuis l'instruction élémentaire jusqu'aux sujets qui rentrent dans la sphère des écoles les plus élevées.

La discipline, si nécessaire pour imprimer aux jeunes gens le sentiment des devoirs qu'ils auront à remplir dans leurs relations sociales, est un des traits distinctifs de cet établissement: elle est tout à la fois sévère et modérée; et la sollicitude du Principal pour la moralité des jeunes gens confiés à sa garde, est stricte, mais paternelle.

La langue anglaise dont l'importance devient de plus en plus évidente, est, dans l'institution Boyer, l'objet de soins tout particuliers; les professeurs chargés des cours sont des hommes de talent, qui depuis longtems ont fait leurs preuves dans l'enseignement.

BRANCHES D'INSTRUCTION:—Langue anglaise, française, espagnole et latine, Histoire, Géographie Mathématiques, éléments d'Histoire Naturelle, d'Astronomie, etc.
4 sept—6

ACADEMIE MODERNE.

LES parens et les tuteurs sont respectueusement informés qu'il sera établi, à la Nlle-Orléans, une institution pour l'éducation des jeunes gens qui se destinent spécialement au commerce.

Les succès obtenus dans les arts et dans les sciences, ayant puissamment contribué à cimenter et à multiplier les relations commerciales du monde entier, et la connaissance des langues, par ce fait, étant d'une utilité incontestable, il est devenu de la plus haute importance aux hommes qui veulent parcourir la carrière du commerce de connaître parfaitement, au moins l'Anglais, le Français et l'Espagnol. En conséquence, le soussigné, professeur d'anglais, français, espagnol et italien, plein de reconnaissance pour les marques de confiance qu'il a reçues du public, depuis six ans qu'il est fixé à la Nlle-Orléans, se propose d'y établir une institution dans laquelle les diverses branches de l'instruction seront introduites et enseignées de telle sorte, que les élèves auront profité des avantages d'une bonne et solide éducation avant l'époque où ils seront appelés à commencer leur carrière commerciale.

Toutes les parties des études seront commencées et complètement finies par l'élève qui, entré à 10 ans, en sortira à 17. Alors il sera en état de parler couramment et correctement trois langues vivantes, et possèdera, en outre, toutes les connaissances utiles au commerçant.

Les parens et les tuteurs qui désirent y faire élever leurs enfans sont priés de venir inscrire leurs noms.

Le susdit établissement sera ouvert le 1er de novembre. Et toutefois, le nombre des souscripteurs peut en garantir le succès.

Pour plus de détails s'adresser au No 101 rue Douane, près des Ramparts. JAS SAMPOL DE PALOS.
24 sept.

SANGSUES.

LE soussigné prévient messieurs les Médecins, les pharmaciens et le public en général, qu'il vient d'ouvrir un dépôt de SANGSUES qu'il vendra en gros et en détail à CINQ, DIX et QUINZE cents. Il sera fait une remise de dix pour cent aux personnes qui en prendront un cent ou plus.

Ayant pris des arrangemens avec une maison du Havre, son établissement sera toujours abondamment pourvu de SANGSUES de premier choix, et les prix seront invariables.
P. MARTIN,
30 aout—1m Encoignure des rues Royale et St Pierre

TEINTURE ET NETTOYAGE EN GENERAL.

AVIS—MM. MONDELET & Cie., ont l'honneur d'annoncer au public qu'ils ont ouvert le 1er juin dernier, rue de Chartres, No. 156, en face de l'hôtel d'Orléans, un établissement de TEINTURE et NETTOYAGE.

Les connaissances qu'ils ont acquises dans cet art en travaillant depuis nombre d'années dans les premières maisons de Paris, et après avoir suivis un cours de chimie appliqué à la teinture, leur font espérer que l'on n'hésitera pas à leur confier les articles les plus précieux, soit pour teindre ou nettoyer, avec la persuasion qu'ils seront aussi bien conditionnés qu'à Paris. Les personnes qui voudront bien leur accorder leur confiance en acquéront la certitude, par les soins, l'exactitude qu'ils apporteront aux ouvrages qui leur seront confiés et qu'ils finiront dans la dernière perfection.

Ils teignent et nettoyent toutes sortes d'objets, tels que: soieries, mérinos, mousselines laine, cachemires, crêpes, tulles, dentelles, blondes, velours unis ou épinglés, chapeaux de paille, étoffes pour ameublements, tapis d'appartements, ornements d'église, costumes de bal et de théâtre, gants de soie et de fil, bas de soie; nettoyent les robes de soie sans altérer les couleurs. Par de nouveaux procédés chimiques, ils blanchissent les robes de mousseline, jaconats et indienne, en leur donnant l'apprêt et le brillant du neuf. Nettoyent et teignent les gants de peau, toutes sortes de plumes de parures, les habillements d'hommes sans les découdre et avec toute la fraîcheur du neuf. Teignent en noir pour deuil en 24 heures, et garantissent qu'ils ne déteindront pas, renouvellent les noirs en diverses couleurs. Leurs prix sont modérés.
21 [illegible]

TOILE et cordes d'emballage, à vendre par
7 sept SCHMIDT & Co, 68, Bienville

Nouvelle-Orleans:

JEUDI MATIN, 12 SEPTEMBRE 1844.

POUR PRESIDENT DES ETATS UNIS:
HENRY CLAY.
POUR VICE-PRESIDENT:
THEODORE FRELINGHUYSEN

POUR ELECTEURS DU PRESIDENT ET DU VICE PRESIDENT:

1er. DISTRICT	JACQUES TOUTANT,
2d "	ZENON CAVELIER,
3e "	GEORGE S GUION,
4e "	LAFAYETTE SAUNDERS,
5e "	JACQUES DUPRE,
6e "	EDWARD SPARROW

CLAY CLUB.

Une assemblée du Clay-Club aura lieu à la salle du Club, à l'encoignure de l'Exchange Alley et de la rue de la Douane, jeudi soir 12 du courant. On recommande aux membres d'être ponctuels, attendu que des affaires très importantes y seront soumises. Les whigs en général sont invités de se trouver à cette réunion.

H. P. VIENNE,
A. ROUSSEAU, } Secrétaires.
C. C. WILLIAMS,

JUNIOR CLAY CLUB.

D'après une résolution adoptée lundi dernier, il y aura une assemblée du Club vendredi 13 du courant, à 7 1/2 heures du soir, au quartier-général des whigs, 97, rue St. Charles. Ceux qui désirent devenir membres du Club, et en général tous les jeunes whigs de la ville, sont invités à assister à cette réunion.

WILLIAM H. HUNT, Président.
H. W. WAGNER,
G. W. SHAW, } Secrétaires.

DU TARIF.

Le tarif n'est, à tout prendre, qu'un mode de protection des produits américains contre la concurrence ruineuse des produits étrangers.

La question qui s'agite à l'égard du tarif consiste donc à savoir si l'on doit, ou si l'on ne doit pas, protéger les intérêts américains.

Nous disons, nous autres whigs, que ces intérêts doivent être protégés; tandis que nos adversaires, les locofocos, soutiennent qu'il ne faut leur accorder aucune protection.

Tels sont les deux systèmes en présence.

On voit par ce simple exposé que notre système est essentiellement national, tandis que le système des locofocos est essentiellement anti-national, et, puisqu'il favorise au plus haut point les intérêts britanniques, il est en outre essentiellement anglais.

Ainsi, avant même d'entrer dans l'examen de la question, elle se trouve résolue pour tout homme impartial, par ce qu'on pourrait appeler des faits extérieurs, des considérations patriotiques.

Tous les journaux étrangers, français, allemands, anglais, ces derniers surtout, sont partisans de la liberté illimitée du commerce aux Etats-Unis—à ce point qu'ils nous accablent d'invectives toutes les fois que nous nous permettons de protéger, au moyen de quelques droits d'entrée, nos propres produits. Or, en général et surtout en matière de commerce, on peut tenir pour nationale et utile, sans autre examen, toute mesure qui est vivement attaquée par les étrangers.

La théorie de la liberté illimitée du commerce est fort spécieuse, sans doute, et peut-être produirait-elle de bons résultats si elle était partout pratiquée, c'est à dire si tous les peuples vivaient pour ainsi dire en famille. Mais en attendant que le rêve de paix perpétuelle du bon abbé de St. Pierre se réalise, ce ne sera jamais qu'une utopie.

Les doctrines d'Adam Smith et de J. B. Jay (les créateurs de cette théorie) sont depuis longtemps populaires en Europe; d'où vient donc qu'elles ne soient mises en pratique nulle part? Pourquoi l'Angleterre et la France donnent-elles ainsi un démenti formel et permanent à leurs grands économistes?

Si ces doctrines de libre commerce sont aussi favorables qu'on le dit au développement de la richesse des Etats, pourquoi n'a-t-on jamais songé à en faire l'application depuis un demi-siècle qu'on les préconise? Pourquoi les journaux étrangers, au lieu de nous morigéner à cause de notre éloignement pour ces doctrines, n'engagent-ils pas leurs gouvernemens à prendre l'initiative? On conviendra cependant que ce serait le meilleur moyen, car on n'est jamais plus persuasif que lorsqu'on prêche d'exemple. Que dirait-on de l'inventeur d'une machine qui, au lieu de la faire fonctionner, s'amuserait à en vanter les bonnes qualités? A bon droit on le traiterait de charlatan.

Ou les nations européennes ont foi à ces doctrines, et alors pourquoi n'en font-elles pas l'application; ou elles n'y ont pas foi, et alors pourquoi encouragent-elles leurs publicistes à les propager?

Que l'Angleterre commence donc par supprimer ses lignes de douane avant de nous engager à en faire autant. Ce premier pas fait elle pourrait nous dire: "Voyez! la liberté du commerce fait merveille chez moi; usez-en donc sans crainte maintenant que la pratique a confirmé la théorie. Dans tous les cas j'admets vos cotons, vos tabacs, vos farines, vos sucres, tous vos produits enfin, en franchise de droits; pourquoi n'en feriez-vous pas autant pour les miens?"

Alors on pourrait réellement examiner avec attention quel est le mérite intrinsèque de la doctrine du *laissez faire, laissez passer*. Mais on ne fait rien de semblable, comme chacun sait; loin de là, chaque nation fait aux autres une guerre de douanes acharnée, on nous couche en joue, et l'on nous crie "posez les armes"! On conviendra que l'amitié de pareils donneurs d'avis doit paraître au moins fort suspecte.

Mais du moins s'en rapproche-t-on peu à peu de cette théorie? Nullement. Chaque nation cherche à faire avec les autres des traités de commerce—c'est à dire des marchés où l'on donne le moins possible pour recevoir le plus qu'on peut; et où le plus habile trompe l'autre absolument comme dans un échange de chevaux entre deux maquignons.

Dira-t-on enfin que ces puissances abaissent au moins graduellement les droits sur certains produits? Sans doute—mais c'est uniquement lorsque ces produits peuvent lutter avec avantage contre les produits similaires étrangers: parcequ'alors la protection est inutile. On protége l'enfance toujours, l'adolescence quelquefois; mais la virilité se suffit à elle-même.

Ainsi, pendant que toutes les grandes et puissantes nations du globe protégent soigneusement leurs produits, bien que ces produits aient considérablement grandi à l'ombre de cette protection tutélaire, on nous conseille d'abandonner toute idée de protection pour les nôtres qui sont pour ainsi dire nés d'hier! N'est-ce pas bien clairement nous conseiller notre ruine?

Que des étrangers nous poussent dans cette voie funeste, cela se conçoit: ils font passer leur intérêt national avant le nôtre; mais que des Américains se fassent leur écho, voilà ce qu'on a de la peine à comprendre. Chercher à ruiner son pays dans l'intérêt mercantile des pays étrangers, c'est, on en conviendra, un singulier patriotisme, surtout pour des gens qui affichent la prétention d'en avoir le monopole.

CHRONIQUE LOCALE.

Arrestation d'un échappé de justice.—Un individu nommé Adolphe Connor a été arrêté hier par la police de la Première Municipalité, sur la déclaration d'une personne de Donaldsonville affirmant qu'il existe dans la paroisse de l'Ascension un warrant pour l'arrestation du dit Connor pour avoir passé de la fausse monnaie. Il a été en conséquence mis en prison en attendant les requisitions des autorités de l'Ascension. Ce Connor est, dit on, le même qui vola les bijoux dans la tombe de Mme Fernan.

Vol et tentative d'incendie.—Mardi soir, on s'est introduit dans le logement des domestiques de M. Alfred Le Beau, (maintenant absent) situé rue St. Philippe entre St-Claude et Ramparts, et l'on y a pris à peu près tout ce qu'il y avait à prendre. On a trouvé sur le plancher de la chambre une assez grande quantité de petits morceaux de bois minces trempés dans l'huile aux quels on avait mis le feu, mais qui par un heureux hasard s'étaient éteints sans communiquer le feu au bâtiment.

Tous les effets volés à peu d'exceptions près ont été trouvés rue St. Claude chez deux individus nommés Salvator Olivarez, et Antonio Cubas, qui ont été arrêtés—ainsi qu'un nommé Vicente Florez qui est accusé par Cubas d'avoir apporté les effets volés. Ils ont comparu hier devant le recorder Génois, mais ils doivent être ultérieurement examinés.

Mardi, le coroner Ramos a présidé un jury d'enquête sur le corps d'un homme nommé Frédérick Revendish, trouvé noyé dans la rivière en face de la Seconde Municipalité.

Rodolph Pédesclaux, h. c. l., accusé d'avoir maltraité Michel Kerns, avec une arme tranchante, a été arrêté hier par la police de la première municipalité.

Freeman Rinns, h. c. l., arrêté pour avoir donné asyle à un esclave de M. Livaudais, a été examiné hier, devant le recorder Caldwell et renvoyé en Cour Criminelle.

BONS DU TRESOR.—La somme totale des bons du trésor en circulation le 1er courant, était de $9,008,450 17. Le secrétaire du trésor donne avis qu'il est prêt à opérer le remboursement de tous ces bons. D'après l'état de situation présenté par ce même ministre, le total des dépôts disponibles dans les différentes banques et dans les monnaies, est de $9,199,409 61. Quatre banques de New-York ont à elles-seules près de la moitié de cette somme.

BALTIMORE.—Les whigs de cette ville ont tenu, le 3 courant, dans Ashland Square, une brillante [illegible] [illegible]. Jamais la foule n'avait été si nombreuse [illegible] [illegible] indépendants. Le Maryland va bien.

NEW-YORK.—Les affaires du comté de Rennsel ne paraissent point devoir s'arranger promptement. Le shérif d'Albany s'étant rendu à Rennsellaerville pour l'exercice de ses fonctions, s'est trouvé entouré par une foule nombreuse qui s'était réunie à la nouvelle de son arrivée. On l'a renvoyé à Albany, après lui avoir enlevé ses papiers, l'avoir battu et employé. Les exécuteurs de cette belle œuvre étaient une soixantaine "d'Indiens," portant des masques.

AMERIQUE CENTRALE.—Des lettres particulières reçues à New-York annoncent que la ville de Nicaragua, située près du lac du même nom, a été presque complètement détruite dans le courant de juin par un épouvantable tremblement de terre. Elles ne donnent du reste aucun détail sur ce désastreux événement.

NOUVELLES D'EUROPE.

Hier nous avons reçu par le steamer *Hibernia*, arrivé à Boston le 1er courant, des journaux de Paris jusqu'au 17 août. Aujourd'hui nous parviennent les journaux de Liverpool. Le *Charles Wilmer News Letter* contient des nouvelles plus fraîches d'Afrique.

"Nous avons reçu, dit ce journal, par voie extraordinaire, le *Messenger* et le *Moniteur Parisien* d'hier, dimanche (18 août) Ils contiennent l'un et l'autre l'article suivant relatif à l'attaque de Tanger par l'escadre du prince de Joinville:

"Paris, 18 août.

"Le gouvernement a reçu des nouvelles de Tanger à la date du 7, relatives à l'action annoncée par la dépêche télégraphique publiée dans le Moniteur de jeudi.

"Le 4, on reçut la réponse envoyée au nom de l'empereur par le pacha de Larache, Sidi Bouselam, à l'*ultimatum* de la France. Cette réponse n'était pas satisfaisante. L'empereur ne disait rien de la dispersion des troupes mauresques réunies sur notre frontière d'Alger, et rien de l'accroissement de ces troupes par suite de l'arrivée du prince héréditaire, Sidi Mohammed, accompagné d'un corps de troupe de vingt à vingt-cinq mille hommes. Il renouvelait la promesse d'une punition exemplaire des chefs Maures coupables de l'agression sur notre territoire, mais à condition que M. le maréchal Bugeaud serait rappelé. Enfin, dans la partie de la lettre relative à Abd-el-Kader, il semblait admettre la légitimité de nos plaintes et vouloir nous donner une satisfaction raisonnable; mais la rédaction en était vague, obscure, embarrassée, et pleine de réserves et de restrictions.

S. A. R. Mgr. le prince de Joinville et M. de Nyon, chargé d'affaires du roi, considérèrent la réponse comme n'étant pas acceptable, et écrite dans le seul but de gagner du temps.

"En conséquence et en conformité des instructions du gouvernement du roi, S. A. R. se décida à attaquer les fortifications de Tanger.

"Les communications adressées à M. l'amiral ministre de la marine, rendent compte des démarches qui s'en suivirent.

"Le jeudi 6, à huit heures et demie du matin, l'escadre aux ordres du prince de Joinville fut se placer sous les murs de Tanger et commença le feu aux cris de *vive le roi*. Une heure après la place ne répondait plus, les batteries étaient démantelées et les pièces hors de service. De notre coté la perte est minime.

"Malgré les difficultés de la localité les opérations de l'escadre ont obtenu beaucoup de succès. Le vaisseau le *Suffren*, portant le pavillon du prince, était placé dans six brasses et demie d'eau, près des rochers, et à près ou portée à très peu de distance des batteries de l'ennemi, position que prend rarement un amiral.

"Le feu qui avait commencé à huit heures et demie ne cessa entièrement que vers onze heures. Il fut maintenu pendant tout ce temps avec une énergie qui ne se ralentit pas un seul instant, sauf le sang froid et la précision nécessaire pour bien viser. C'est à cette exactitude dans le pointage et à la situation choisie par le prince qu'est due la rapidité du succès.

"La résistance qu'on nous a opposée était en général grande et vigoureuse; la plupart des canonniers remparts ne cessèrent le feu qu'après avoir été démontés par nos boulets.

"M. Hay, consul général d'Angleterre, arriva pendant l'action dans le *Vesuvius* venant de Mogadore. Le soir il rendit une visite à S. A. R. le prince de Joinville et eut une conférence avec lui.

"La division espagnole, un vaisseau de guerre anglais et une frégate de la même nation, et les bâtiments de guerre sardes, suédois et américains étaient témoins de cette brillante action.

"Après avoir fait les arrangements rendus nécessaires par les opérations du 7, l'escadre remit en mer le matin du jour suivant."

Notre correspondant ajoute que samedi soir il y avait beaucoup d'inquiétudes à la petite Bourse, passage de l'Opéra. Derniers prix, f. 80 50.

On lit dans le même journal:

"Nous recevons les informations suivantes de notre correspondant de Paris, en date du 17 au soir:

"Des lettres du 7, écrites à bord du vaisseau amiral ont été reçues à Paris le vendredi 16 (nous avons des journaux de Paris du 17 qui n'en parlent pas,) annonçant que la flotte se disposait à partir pour Mogadore, que le prince avait l'ordre de bombarder.

"Une lettre des îles Gambier porte que l'amiral Du petit-Thouars a pris possession de ce groupe au nom de la France.

D'un autre coté, on trouve dans le Courrier des Etats Unis l'annonce vraie ou fausse d'un débarquement:

"....Après deux jours d'une anxieuse attente, pendant laquelle les hommes de toutes les opinions en étaient également à se demander quels seraient les résultats du premier châtiment infligé, par le prince de Joinville, à la mauvaise foi entêtée de l'empereur Abder Rhaman, tout-à-coup, le 15, le bruit s'est répandu à la Bourse que les troupes de débarquement qui se trouvaient sur notre flotte s'étaient frayé un passage au milieu des ruines amoncelées par nos artilleurs et étaient allées arborer le drapeau tricolore au sein même de Tanger. La correspondance que nous publions plus loin ne dit rien de ce grave événement, qui a été connu trop tard à Paris pour pouvoir être transmis à Londres, avant le départ de l'Hibernie, par le courrier ordinaire. Mais les journaux anglais avaient reçu, par estafette extraordinaire, le journal La Patrie, du 18 au soir, dans lequel se trouvait l'article suivant:

"Il circulait aujourd'hui à la Bourse des bruits assez importans sur Tanger. On assurait que le prince de Joinville avait fait une descente et s'était emparé de Tanger, sur les murs duquel le drapeau tricolore flottait à présent.

"On ajoutait que le consul anglais avait sur-le-champ protesté contre cette mesure. La complication de ces événemens, le silence étrange du gouvernement à cet égard, tout cela avait causé une panique réelle qui avait produit une baisse considérable sur les fonds publics. Le 3 p. 100 était tombé de 75c., et le 5 pr. 100 de 1 fr. 50 c.

"Voici encore quelques autres détails à cet égard: il paraîtrait que le roi avait reçu hier soir les nouvelles que nous venons de rapporter, au moment où il allait se mettre à table: sur-le-champ il fit prévenir les ministres de se rendre aux Tuileries pour tenir le conseil qu'il présida, et à l'issue duquel on expédia des courriers dans toutes les directions.

"En dernier lieu, quelques personnes assurent tenir de bonne source que Tanger, après le bombardement avait été pillé, saccagé et détruit par les Maures eux mêmes.

"Probablement il y a quelque exagération dans ces bruits, mais l'anxiété publique est extrême et le gouvernement, en gardant plus long-temps le silence, commettrait une faute impardonnable.

La veille, 17, ainsi qu'on le verra par le bulletin de la Bourse que nous donnons plus loin, les fonds publics avaient déjà éprouvé une baisse considérable, qui, pour le 3 p. 100. n'était pas de moins de 67 centimes entre le prix d'ouverture et celui de clôture. Du 14 au 17, la baisse du 3 p. 100 a été de 1 fr. 80.

FEUILLETON.

LES TROIS MOUSQUETAIRES,

PAR ALEXANDRE DUMAS.

DEUXIEME PARTIE.

VI.—SUITE.

Bonacieux était poltron et avare, mais il aimait sa femme; il fut attendri. Un homme de cinquante ans ne tient pas longtemps rancune à une femme de vingt-trois. Mme Bonacieux vit qu'il hésitait:

—Allons, êtes-vous décidé? lui dit-elle.

—Mais, ma chère amie, réfléchissez donc un peu à ce que vous exigez de moi; Londres est loin de Paris, fort loin, et peut-être la commission dont vous me chargez n'est elle pas sans danger?

—Qu'importe! si vous les évitez.

—Tenez, madame Bonacieux, dit le mercier, tenez, décidément, je refuse: les intrigues me font peur. J'ai vu la Bastille, moi. Brrron! c'est affreux, la Bastille. Rien que d'y penser, j'en ai la chair de poule. On m'a menacé de la torture. Savez-vous ce que c'est que la torture? Des coins de bois qu'on vous enfonce entre les jambes jusqu'à ce que les os en éclatent! Non, décidément, je n'irai pas. Et morbleu! que n'y allez-vous vous-même? car en vérité je crois que je me suis trompé sur votre compte jusqu'à présent: je crois que vous êtes un homme, et des plus enragés, encore!

—Et vous, vous êtes une femme, une misérable femme stupide et abrutie. Ah! vous avez peur! Eh bien, si vous ne partez pas à l'instant même, je vous fais arrêter par l'ordre de la reine, et je vous fais mettre à cette Bastille que vous craignez tant.

Bonacieux tomba dans une réflexion profonde; il pesa mûrement les deux colères dans son cerveau, celle du cardinal et celle de la reine: celle du cardinal l'emporta énormément.

—Faites-moi arrêter de la part de la reine, dit-il, et moi je me réclamerai de Son Eminence.

Pour le coup, Mme. Bonacieux vit qu'elle avait été trop loin et elle fut épouvantée de s'être si fort avancée. Elle contempla un instant avec effroi cette figure stupide d'une résolution invincible comme celle des sots qui ont peur.

—Eh bien, soit! dit-elle. Peut-être, au bout du compte, avez-vous raison; un homme en sait plus long que les femmes en politique, et vous surtout, monsieur Bonacieux, qui avez causé avec le cardinal. Et cependant il est bien dur, ajouta-t-elle, que mon mari, qu'un homme sur l'affection duquel je croyais pouvoir compter, me traite aussi disgracieusement et ne satisfasse point à ma fantaisie.

—C'est que vos fantaisies peuvent mener trop loin, reprit Bonacieux triomphant, et je m'en défie.

—J'y renoncerai donc, dit la jeune femme en soupirant: c'est bien, n'en parlons plus.

—Si au moins vous me disiez quelle chose je vais faire à Londres, reprit Bonacieux, qui se rappelait un peu tard que Rochefort lui avait recommandé d'essayer de surprendre les secrets de sa femme.

—Il est inutile que vous le sachiez, dit la jeune femme, qu'une défiance instinctive repoussait maintenant en arrière: il s'agissait d'une bagatelle comme en désirent les femmes, d'une emplette sur laquelle il y avait beaucoup à gagner.

Mais plus la jeune femme se défendait, plus au contraire Bonacieux pensa que le secret qu'elle refusait de lui confier était important. Il résolut donc de courir à l'instant même chez le comte de Rochefort et de lui dire que la reine cherchait un messager pour l'envoyer à Londres.

—Pardon, si je vous quitte, ma chère madame Bonacieux, dit-il; mais ne sachant pas que vous me viendriez voir, j'avais pris rendez-vous avec un de mes amis, je reviens à l'instant même, et si vous voulez m'attendre seulement une demi-minute, aussitôt que j'en aurai fini avec cet ami, je reviens vous prendre, et comme il commence à se faire tard, je vous reconduis au Louvre.

—Merci, monsieur, répondit Mme Bonacieux; vous n'êtes point assez brave pour m'être d'une utilité quelconque; et je m'en retournerai bien au Louvre toute seule.

—Comme il vous plaira, madame Bonacieux, reprit l'ex-mercier. Vous reverrai-je bientôt?

—Sans doute; la semaine prochaine, je l'espère, mon service me laissera quelque liberté et j'en profiterai pour revenir mettre de l'ordre dans nos affaires, qui doivent être quelque peu dérangées.

—C'est bien; je vous attendrai. Vous ne m'en voulez pas?

—Moi! pas le moins du monde.

—A bientôt, alors?

—A bientôt.

Bonacieux baisa la main de sa femme et s'éloigna rapidement.

—Allons, dit Mme. Bonacieux lorsque son mari eut refermé la porte de la rue et qu'elle se trouva seule, il ne manquait plus à cet imbécile que d'être cardinaliste! Et moi qui avais répondu à la reine, moi qui avais promis à ma pauvre maîtresse.... Ah! mon Dieu, mon Dieu! elle va me prendre pour quelqu'une de ces misérables dont fourmille le palais et qu'on a placées près d'elle pour l'espionner! Ah! monsieur Bonacieux, je ne vous ai jamais beaucoup aimé, mais, maintenant, c'est bien pis! je vous hais, et, sur ma parole, vous me le paierez.

Au moment où elle disait ces mots, un coup frappé au plafond lui fit lever la tête, et une voix qui parvint à elle à travers le plancher lui cria:

—Chère madame Bonacieux, ouvrez-moi la petite porte de l'allée et je vais descendre près de vous.

VII.

L'AMANT ET LE MARI.

—Ah! madame, dit d'Artagnan en entrant par la porte que lui ouvrit la jeune femme, permettez-moi de vous le dire, vous avez là un triste mari.

—Vous avez donc entendu notre conversation? demanda vivement Mme. Bonacieux en regardant d'Artagnan avec inquiétude.

—Tout entière.

—Mais comment cela, mon Dieu?

—Par un procédé à moi connu, et par lequel j'ai entendu aussi la conversation plus animée que vous avez eue avec les sbires du cardinal.

—Et qu'avez-vous compris à ce que nous disions?

—Mille choses: d'abord, que votre mari est un niais et un sot, heureusement, puisque vous étiez embarrassée, ce dont j'ai été fort aise, et que cela me donne une occasion de me mettre à votre service, et Dieu sait si je suis prêt à me jeter dans le feu pour vous, enfin que la reine a besoin qu'un homme brave, intelligent et dévoué fasse pour elle un voyage à Londres. J'ai au moins deux des trois qualités qu'il vous faut, et me voilà.

Madame Bonacieux ne répondit pas, mais son cœur battait de joie, et une secrète espérance brilla à ses yeux.

—Et quelle garantie me donnerez-vous, demanda-t-elle, si je consens à vous confier cette mission?

—Mon amour pour vous. Voyons, dites, ordonnez: que faut-il faire?

—Mon Dieu! mon Dieu! murmura la jeune femme, dois-je vous confier un pareil secret, monsieur! Vous êtes presque un enfant!

—Allons, je vois qu'il vous faut quelqu'un qui vous réponde de moi.

—J'avoue que cela me rassurerait fort.

—Connaissez vous Athos?

—Non.

—Porthos?

—Non.

—Aramis?

—Non. Quels sont ces messieurs?

—Des mousquetaires du roi. Connaissez vous M. de Tréville, leur capitaine?

—Oh! oui, celui-là, je le connais, non pas personnellement, mais pour en avoir entendu plus d'une fois parler à la reine comme d'un brave et loyal gentilhomme.

—Vous ne craignez pas que lui vous trahisse pour le cardinal, n'est-ce pas?

—Oh! non, certainement.

—Eh bien, révélez-lui votre secret et demandez-lui si important, si précieux, si terrible qu'il soit, si vous pouvez me le confier.

—Mais ce secret ne m'appartient pas, et je ne puis le révéler ainsi.

—Vous l'alliez bien confier à M. Bonacieux, dit d'Artagnan avec dépit.

—Comme on confie une lettre au creux d'un arbre, à l'aile d'un pigeon, au collier d'un chien.

—Et cependant, moi, vous voyez bien que je vous aime.

—Vous le dites.

—Je suis un galant homme!

—Je le crois.

—Je suis brave!

—Oh! cela, j'en suis sûre.

—Alors, mettez-moi donc à l'épreuve.

Mme. Bonacieux regarda le jeune homme, retenue par une dernière hésitation. Mais il y avait une telle ardeur dans ses yeux, une telle persuasion dans sa voix, qu'elle se sentit entraînée à se fier à lui. D'ailleurs elle se trouvait dans une de ces circonstances où il faut risquer le tout pour le tout. La reine était aussi bien perdue par une trop grande retenue que par une trop grande confiance. Puis, avouons-le, le sentiment involontaire qu'elle éprouvait pour ce jeune protecteur la décida à parler.

—Ecoutez, lui dit-elle. Je me rends à vos protestations et je cède à vos assurances. Mais je vous jure devant Dieu, qui nous entend, que si vous me trahissez et que mes ennemis me pardonnent, je me tuerai en vous accusant de ma mort.

—Et moi, je vous jure devant Dieu, madame, dit d'Artagnan, que si je suis pris en accomplissant les ordres que vous me donnez, je mourrai avant de rien faire ou dire qui compromette quelqu'un.

Alors la jeune femme lui confia le terrible secret dont le hasard lui avait déjà révélé une partie en face de la Samaritaine.

Ce fut leur mutuelle déclaration d'amour.

D'Artagnan rayonnait de joie et d'orgueil. Ce secret qu'il possédait, cette femme qu'il aimait, la confiance et l'amour faisaient de lui un géant.

—Je pars, dit-il, je pars sur-le-champ.

—Comment! vous partez! s'écria Mme Bonacieux; et votre régiment? votre capitaine?

—Sur mon âme, vous m'aviez fait oublier tout cela, chère Constance, oui, vous avez raison, il me faut un congé.

—Encore un obstacle! murmura Mme Bonacieux avec douleur.

—Oh! celui-là, s'écria d'Artagnan après un moment de réflexion, je le surmonterai, soyez tranquille.

—Comment cela?

—J'irai trouver ce soir même M. de Tréville, que je chargerai de demander pour moi cette faveur à son beau-frère M. des Essarts.

—Maintenant, autre chose.

—Quoi? demanda d'Artagnan, voyant que Mme Bonacieux hésitait à continuer.

—Vous n'avez peut-être pas d'argent!

—Peut-être est de trop, dit d'Artagnan en souriant.

—Alors, reprit Mme Bonacieux en ouvrant une armoire et en tirant de cette armoire le sac qu'une demi heure auparavant caressait si amoureusement son mari, prenez ce sac.

—Celui du cardinal! s'écria en éclatant de rire d'Artagnan, qui, comme on s'en souvient, grâce à ses carreaux enlevés, n'avait pas perdu une syllabe de la conversation du mercier et de sa femme.

—Celui du cardinal, répondit Mme Bonacieux; vous voyez qu'il se présente sous un aspect assez respectable.

—Pardieu! s'écria d'Artagnan, ce sera une chose doublement divertissante que de sauver la reine avec l'argent de Son Eminence!

—Vous êtes un aimable et charmant jeune homme, dit Mme Bonacieux. Croyez que Sa Majesté ne sera point ingrate.

—Oh! je suis grandement récompensé, s'écria d'Artagnan. Je vous aime, vous me permettez de vous le dire; c'est déjà plus de bonheur que je n'en osais espérer.

—Silence! dit Mme Bonacieux en tressaillant.

—Quoi?

—On parle dans la rue.

—C'est la voix....

—De mon mari. Oui, je l'ai reconnue!

D'Artagnan courut à la porte et poussa le verrou.

—Il n'entrera pas que je ne sois parti, dit-il, et quand je serai parti, vous lui ouvrirez.

—Mais je devrais être partie aussi, moi. Et la disparition de cet argent, comment la justifier si je suis là?

—Vous avez raison, il faut sortir.

—Sortir comment? Il nous verra si nous sortons.

—Alors il faut monter chez moi.

—Ah! s'écria Mme Bonacieux, vous me dites cela d'un ton qui me fait peur.

Mme Bonacieux prononça ces paroles avec une larme dans les yeux. D'Artagnan vit cette larme, et troublé, attendri, il se jeta à ses genoux.

—Chez moi, dit-il, vous serez en sûreté comme dans un temple, je vous en donne ma parole de gentilhomme.

—Partons, dit-elle, je me fie à vous, mon ami.

D'Artagnan rouvrit avec précaution le verrou, et tous deux, légers comme des ombres, se glissèrent par la porte intérieure dans l'allée, montèrent sans bruit l'escalier et rentrèrent dans la chambre de d'Artagnan.

Une fois chez lui, pour plus de sûreté, le jeune homme barricada la porte; puis, ils s'approchèrent tous deux de la fenêtre et par une fente du volet, ils virent M. Bonacieux qui causait avec un homme en manteau.

A la vue de l'homme au manteau, d'Artagnan bondit et, tirant son épée à demi, s'élança vers la porte.

C'était l'homme de Meung.

—Qu'allez-vous faire? s'écria Mme Bonacieux; vous nous perdez.

—Mais j'ai juré de tuer cet homme! dit d'Artagnan.

—Votre vie est vouée en ce moment et ne vous appartient pas. Au nom de la reine, je vous défends de vous jeter dans aucun péril étranger à celui du voyage.

—Et en votre nom, n'ordonnez vous rien?

—En mon nom, dit Mme Bonacieux avec une vive émotion; en mon nom, je vous en prie. Mais écoutons; il me semble qu'ils parlent de moi.

D'Artagnan se rapprocha de la fenêtre et prêta l'oreille.

M. Bonacieux avait rouvert sa porte et, voyant l'appartement vide, il était revenu à l'homme au manteau qu'un instant il avait laissé seul.

—Elle est partie, dit-il; elle sera retournée au Louvre.

—Vous êtes sûr, répondit l'étranger, qu'elle ne s'est pas doutée dans quelles intentions vous êtes sorti?

—Non, répondit Bonacieux avec suffisance; c'est une femme trop superficielle.

—Le cadet aux gardes est-il chez lui?

—Je ne le crois pas: comme vous le voyez, son volet est fermé, et l'on ne voit aucune lumière briller à travers les fentes.

—C'est égal, il faudrait s'en assurer.

—Comment cela?

—En allant frapper à sa porte.

—Je demanderai à son valet.

—Allez.

Bonacieux rentra chez lui, passa par la même porte qui venait de donner passage aux deux fugitifs, monta jusqu'au palier de d'Artagnan et frappa.

Personne ne répondit. Porthos, pour faire plus grande figure, avait emprunté ce soir-là Planchet.—Quant à d'Artagnan, il n'avait garde de donner signe d'existence.

Au moment où le doigt de Bonacieux résonna sur la porte, les deux jeunes gens sentirent bondir leurs cœurs.

—Il n'y a personne chez lui, dit Bonacieux.

—N'importe, rentrons toujours chez vous, nous serons plus en sûreté que sur le seuil d'une porte.

—Ah! mon Dieu, murmura Mme Bonacieux, nous n'allons plus rien entendre.

—Au contraire, dit d'Artagnan, nous n'entendrons que mieux.

D'Artagnan enleva les trois ou quatre carreaux qui faisaient de sa chambre une autre oreille de Denys, étendit un tapis à terre, se mit à genoux, et fit signe à Mme Bonacieux de se pencher, comme il le faisait, vers l'ouverture.

—Vous êtes sûr qu'il n'y a personne? dit l'inconnu.

—J'en réponds, dit Bonacieux.

—Et vous pensez que votre femme....

—Est retournée au Louvre.

—Sans parler à aucune autre personne qu'à vous?

—J'en suis sûr.

—C'est un point important, comprenez-vous?

—Ainsi, la nouvelle que je vous ai apportée a donc une valeur....

—Très grande, mon cher Bonacieux, je ne vous le cache pas.

—Alors le cardinal sera content de moi?

—Je n'en doute pas.

—Le grand cardinal!

—Vous êtes sûr que, dans sa conversation avec vous, votre femme n'a pas prononcé de noms propres?

—Je ne crois pas.

—Elle n'a nommé ni Mme de Chevreuse, ni M. de Buckingham, ni Mme de Vernet?

—Non, elle m'a dit seulement qu'elle voulait m'envoyer à Londres pour servir les intérêts d'une personne illustre.

—Le traître! murmura Mme Bonacieux.

—Silence! dit d'Artagnan en lui prenant une main qu'elle lui abandonna sans y penser.

—N'importe, continua l'homme au manteau, vous êtes un niais de n'avoir pas feint d'accepter la commission, vous auriez la lettre à présent; l'état qu'on menace, était sauvé, et vous....

—Et moi?

—Eh bien, vous, le cardinal vous donnait des lettres de noblesse.

—Il vous l'a dit?

—Oui, je sais qu'il voulait vous faire cette surprise.

—Soyez tranquille, reprit Bonacieux; ma femme m'adore, et il est encore temps.

—Le niais! murmura Mme Bonacieux.

—Silence! dit d'Artagnan en lui serrant plus fortement la main.

—Comment est-il encore temps? reprit l'homme au manteau.

—Je retourne au Louvre, je demande Mme Bonacieux, je dis que j'ai réfléchi, je renoue l'affaire, j'obtiens la lettre, et je cours chez le cardinal.

—Hé bien! allez vite; je reviendrai bientôt savoir le résultat de votre démarche.

L'inconnu sortit.

—L'infâme! dit Mme Bonacieux en adressant encore cette épithète à son mari.

—Silence! répéta d'Artagnan en lui serrant la main plus fortement encore.

Un hurlement terrible interrompit alors les réflexions de d'Artagnan et de Mme Bonacieux. C'était son mari qui s'était aperçu de la disparition de son sac et criait au voleur.

—Oh! mon Dieu! s'écria Mme Bonacieux, il va ameuter tout le quartier.

Bonacieux cria longtemps; mais comme de pareils cris, attendu leur fréquence, n'attiraient personne dans la rue des Fossoyeurs, et que d'ailleurs la maison du mercier était depuis quelque temps assez mal famée, voyant que personne ne venait, il sortit en continuant de crier et l'on entendit sa voix qui s'éloignait dans la direction de la rue du Bac.

—Et maintenant qu'il est parti, à votre tour de vous éloigner, dit Mme Bonacieux; du courage, mais surtout de la prudence et songez que vous vous devez à la reine.

—A elle et à vous! s'écria d'Artagnan. Soyez tranquille, belle Constance, je reviendrai digne de sa reconnaissance; mais reviendrai-je digne aussi de votre amour?

La jeune femme ne répondit que par la vive rougeur qui colora ses joues. Quelques instans après, d'Artagnan sortit à son tour, enveloppé lui aussi d'un grand manteau, que retroussait cavalièrement le fourreau d'une longue épée.

Mme Bonacieux le suivit des yeux avec ce long regard d'amour dont la femme accompagne l'homme qu'elle se sent aimer; mais lorsqu'il eut disparu à l'angle de la rue, elle tomba à genoux et joignant les mains,

—Oh, mon Dieu! s'écria-t-elle, protégez la reine, protégez-moi!

[*La suite à demain.*]

Décédé à Versailles, Kentucky, le 21 août dernier, Mr MANUEL CUCULLU, à l'âge de 16 ans.

LISTE MARITIME.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

EXPEDIES

Goë. Mobile, Cozzens, Pensacola, capitaine
Steamer Caspian, Freeland, St Louis.

ARRIVES

Steamer Superb, Frost, du Caire.
Steamer Westwood, Halleck, de Louisville
Steamer Cote Joyeuse, Dalman, de la rivière Bandieu.
Steamer Fashion, Fullerton, de Mobile.
Steamer Music, Strock, de La Fourche.

DERNIERES DATES.

Boston	sept	2	Londres	août	18
New-York	sept	2	Liverpool	août	18
Philadelphie	sept	3	Paris	août	18
Baltimore	sept	4	Havre	août	16
Washington	sept	4	Bordeaux	août	15
Charleston	sept	5	Vera-Cruz	août	8
Havane	sept	2?	Mexico	août	6
Galveston	sept	2?	Tampico	juin	8

JEU DE RAQUETTES,
DIMANCHE PROCHAIN, 15 SEPTEMBRE.

IL y aura dimanche, dans la plaine de l'autre bord du fleuve, trois parties de raquettes, et le prix d'une urne d'argent sera accordé à ceux qui seront gagné deux parties sur trois. On commencera à trois heures et demie et on cessera au coucher du soleil. Il y aura deux à trois cents joueurs.

Les ferry-boats de la 1ère. et de la 3de municipalité traverseront le fleuve tous les quarts-d'heures dans cet après midi. 12 sept

AVIS.—La société qui existait ci-devant sous la raison de C Laurent & Gaschet de Lisle, est dissoute par la mort du premier. Toutes les réclamations contre ladite maison de commerce seront immédiatement payées par
12 sept—18 GASCHET DE L'ISLE.

COUVERTES—Nous avons reçu quelques balles couvertes américaines, trois points, pour l'usage des habitations, gros tissus et à bon marché
H. DE GOER & RIFFLARD,
12 sept 34, Chartres

NOURRICE—On offre à louer une bonne femme de couleur. S'adresser au No. 58, rue Conti.
3 sept—6

VELOURS de soie, noir et en couleur—Nous avons un grand assortiment de velours de soie, noir et couleur sur lequel nous appelons l'attention des tailleurs. Aussi, quelques patrons de gilets en cachemire que nous vendrons à bon marché. H. DE GOER & RIFFLARD,
12 sept 34, Chartres.

MOUCHOIRS Batiste—Nous offrons en vente un bel assortiment de Mouchoirs batiste, unis, brodés et à vignette, aux prix coutants. C'est une belle occasion pour les détailleurs de faire leur stock.
H. DE GOER & RIFFLARD,
12 sept 34, Chartres.

COTON A DRAPS de Lawrence, en petits ballots, pour le marché mexicain. Chaque ballot contient 60 pièces de 60 yards, à vendre par
HARROD, DARLING & Co,
12 sept 40, Commune.

MARCHANDISES EN COTON.

COTON à draps, Lawrence, en petites balles faites exprès pour les marchés mexicains;
1 lein en grandes pièces, d'une yarde de large;
Coton Lowell et linseys pour nègres;
Idem—nouveaux genres de cotonnades et jeans;
Coton à draps, écru et de 4/4, du Stark company;
Coton à draps, écru et blanchi, 4/4, du Waltham company, à vendre par
HARROD, DARLING & Co.
12 sept No. 40, rue Commune

SARDINES à l'huile en boîtes et en demi boîtes.—500 boîtes sardines à l'huile de la marque Guilloux, en débarquement et à vendre par AUGUSTE MOLIER,
12 sept rue St. Louis, No. 30

BOUTEILLES VIDES à vendre par
AUGUSTE MOLIER,
12 sept rue St. Louis, No 30

COFFRES-FORTS de Rich, dernière amélioration, de deux différentes grandeurs, à vendre par
12 sep ISAAC BRIDGE, 76 Magasins.

BALANCES patentées de Stevens, pouvant peser de 600 à 3000 livres, à vendre par ISAAC BRIDGE,
12 sept 76 Magasins

BLANC de Plomb—Pure No. 1 et extra, des manufactures de New York et Williamsburg, garanti d'une aussi bonne qualité que celui manufacturé dans les Etats Unis, à vendre par ISAAC BRIDGE,
12 sept 76 Magasins

BRODEQUINS, Bottes, &c—100 caisses brodequins chevillés, en Russet, Kip, en veau et veau marin, bottes cousues et chevillées en veau, grosses bottes et une quantité d'autres chaussures, à vendre par
12 sept ISAAC BRIDGE 76 Magasins

HARDES—A vendre par le soussigné—Gilets ronds en satinet et Kersey; pantalons de jeans; chemises en flanelle; chemises de peau et caleçons en flanelle d'Angola; pantalons en cotonnade; chemises en coton avec col en toile, et une grande quantité d'objets, propres pour la saison. ISAAC BRIDGE
12 sept 76 Magasins

CHAPEAUX—50 caisses chapeaux castors, castor, soie et laine de différente qualité et qualités; à vendre par
12 sept ISAAC BRIDGE, 76 Magasins

MORUE—250 caisses morue fraîche, en débarquement du navire Thos H. Perkins, à vendre par
12 sept TUFTS, HOBART & Co. 20 Gravier

SAVON—800 caisses Winchester, Morton et Murphy, en débarquement du navire Thos H. Perkins, à vendre par
12 sept TUFTS, HOBART & Co 20 Gravier

MOULINS à COTON de CARVER—Les agents de la manufacture de ces moulins, peuvent les offrir à des prix réduits. GEO. GREEN & BRO.
12 sept 52 Gravier

SAVON JAUNE, No. 1, à vendre par
12 sept GEO. GREEN & BRO, 52 Gravier

CAFE de Rio—[illegible] sacs double, d'importation directe, à vendre par
12 sept GEO. GREEN & BRO, 52 Gravier

[illegible]

TABAC EN FEUILLE—47 balles Vuelta de Abajo, en magasin et à vendre par
12 E. TROISGROS, 26, Vieille Levée

HUILE D'OLIVE—300 paniers grandes bouteilles, à vendre par
12 sept E. TROISGROS, 26, Vieille Levée

FOIN—700 balles de New York, à vendre par
14 sept E. TROISGROS, 26, Vieille Levée

MIEL—Quelques pipes bonne qualité, à vendre par
14 sept E. TROISGROS, 26, Vieille Levée

POULIES ET BOULONS pour navires de grandeurs assorties, à vendre par
12 sept FOSDICK & BRO 74 Camp

TABAC A PRISER ECOSSAIS—5 demi barils et 10 jarres, à vendre par
12 sept FOSDICK & BRO 74 Camp

HORLOGES—6 caisses d'une douzaine chaque horloges en bois, à vendre par
12 sept FOSDICK & BRO 74 Camp

SOULIERS—10 caisses assorties, à vendre par
12 sept FOSDICK & BRO. 74 Camp

MAIS ET AVOINE—100 sacs de chaque, à vendre par
12 sept FOSDICK & BRO. 74 Camp

EAU DE VIE ET VINS—Une demi pipe eau de vie de A. Seignette, 36 paniers Sillery mousseux à vendre par
12 sept FOSDICK & BRO, 74 Camp

AVIS.

LES consignés préviennent le public que Mr S. Masperau vient d'arriver du Nord avec un beau choix de Gerates, Penins et un bel assortiment de lampes tant pour huile chimique que pour esprit de gaz et l'huile de graisse qu'ils vendront à des prix modérés. Ils se chargeront du posage des Grates et des Poëles.
S MASPEREAU & Co.
11 sept—18 2, Condé

AVIS AUX HABITANS SUCRIERS.

LES soussignés préviennent les habitans sucriers qu'ils ont inventé un genre de lampes à esprit de gaz, pour sucreries, avec un second tube pour éviter tout accident.

Ces lampes qui ont deux becs et qui ont été faites expressément pour l'usage de l'esprit de gaz, n'ont besoin d'aucun soin et ne consomment que 9 cents d'esprit par 24 heures.

Ils ont aussi des cuillères et écumoirs en cuivre pour sucreries.

Le prix du gaz par baril est de 80 cents le galon.
11 sept—18 S. MASPEREAU,
22, Condé

Avis aux Marchands de la Campagne.

LES soussignés font savoir aux marchands de la campagne, qu'ils ont réduit les prix de leurs ferblanteries et qu'ils ont constamment en magasin un grand assortiment de toute espèce de ferblanteries. S MASPEREAU & Co.
11 sept—18 22 Condé

A VENDRE, de l'autre bord du fleuve, au pied du ferry de la 1re municipalité, l'établissement connu sous le nom de AMERICAN COFFEE HOUSE, composé d'un café, grocerie et tir au pistolet. S'adresser pour plus amples renseignemens à Mr Merle au café des Courtiers vis à vis la Bourse, et à Mr A. Delamare rue St. Louis, ou sur les lieux à P. & A. SAILLOT,
11 sept—6 Propriétaires.

A LOUER—La maison et le magasin No. 71 rue Royale. On peut en donner possession immédiatement. Aussi, les deux magasins Nos ?? et 60, rue Royale, dont on pourra donner possession le 1er novembre. Aussi, le grand magasin No. [illegible] rue Bienville. Possession au 1er novembre. S'adresser à
1 sep MORGAN & CO. 17 Canal.

FARINE—800 barils farine, marque de choix, à vendre par NEVILLE & Co
11 sep 160, Tchoupitoulas.

BOTTES, Souliers et Brodequins—125 caisses en débarquement du navire Olive & Eliza, à vendre par
11 sep R. G HOBBS 12 Douane

ARTICLES DIVERS—40 surons indigo de Carracas, 3 caisses cirage, 2 barils camphre raffiné, 3 pipes genièvre de Hollande, 20 caisses olives et anchois de Marseille, 30 caisses verreries de pharmacie, 1000 doux verres de différents genres, à vendre par
11 sept FIELD & Co, 30, Vieille Levée

HUILE de Lin—40 barils d'excellente qualité, pressée en ville, à vendre par JARVIS & ANDREWS,
10 sept 40 Commune

HUILE de Palmachristi—30 barils No. 1, à vendre par
JARVIS & ANDREWS,
10 sept 21 Commune

UNE DAME ANGLAISE, ayant une longue pratique de l'éducation des enfants, désire trouver un emploi comme institutrice. Un long séjour à Paris lui a rendu la langue française aussi familière que sa langue maternelle. S'adresser à la librairie de M. Lelièvre, encoignure Royale et Ste. Anne. D'honorables références seront indiquées 10 sept—6

LE consigné prévient le public et les marchands de la Nouvelle Orléans qu'il ne payera aucune des dettes que pourrait contracter sa femme, Madame Pi, née Jeanne Bonne Lejeron. Nlle. Orléans, 9 septembre 1844.
10 sept—3 JOSE PI

MELASSES de Citerne—35 barils venant d'arriver de la raffinerie de St. Jacques, à vendre par
U BOULIGNY Jr.
10 sept No. 36, rue de la Vieille Levée

Aux Marchands à Commission.

LES consignés ont en mains et reçoivent un grand assortiment de marchandises pour l'usage des planteurs et sont prêts à remplir les ordres qu'on voudra bien leur envoyer. Ils offrent un crédit libéral aux marchands qui voudront les honorer de leurs pratiques.
H DE GOER & RIFFLARD,
10 sep 35 Chartres

Aux Tailleurs.

NOUS recevons plusieurs ballots de tissus anglais, en cotton article en laine pour la confection de redingottes, &c. Aussi: Ashland plaid, pour pantalons que nous vendrons à très bas prix pour clore un envoi.
H DE GOER & RIFFLARD,
10 sept 35, Chartres

BAS—10 caisses bas Allemands pour hommes et femmes en coton bleu, gris et ecrus, chaussettes pour hommes, &c de, à vendre par pour clore une facture par
H D GOER & RIFFLARD,
10 sept 35 Chartres

INDIENNES—Quelques caisses indiennes américaines très riches et d'un nouveau dessin, en débarquement du navire Nautilus de Boston, à vendre à bon marché en gros par H D GOER & RIFFLARD,
10 sept 35 Chartres

COUVERTURES—Un grand assortiment de couvertures américaines et françaises pour l'usage des habitations. Aussi—Couvertures de 10/4, 11/4 et 12/4, bordées en soie, à vendre à bas prix en gros par
H D GOER & RIFFLARD,
10 sept 35 Chartres

MOUSSELINE DE LAINE—Un beau choix de mousseline de laine et maintenant offert en vente à des prix réduits. Aussi un grand assortiment d'indiennes françaises, à vendre par paquets ou le ballot et à bon marché. H D GOER & RIFFLARD,
10 sept 35 Chartres

DAMASSES et Diapres—Les soussignés offrent à vendre un assortiment de Diapres de 5/4, 7/4, 8/4, 9/4 et 10/4, de damasse de 7/4, 8/4 et 10/4; des serviettes de 5/8 sur 5/8, 6/4 sur 3/4, 7/8 sur 7/8 et 7/8 sur 6/4; des nappes de 8/4 sur 8/4, 8/4 sur 10/4, 8/4 sur 10/4, et 10/4 sur 12/4
WM. PREHN, 26 Douane

COTON spool de Haworth. Quelques caisses de coton à coudre de Haworth Royal, viennent d'être reçues et à vendre en magasin par WM PREHN, 26 Douane
10 sept

COTON Orella spool—Les soussignés offrent à vendre à des prix réduits, pour clore des consignations, quelques caisses de coton à coudre.
10 sep WM PREHN 26 Douane.

BLANC DE BALEINE—412 caisses, de New Bedford, en débarquement du navire Olive & Eliza, à vendre par
WM FROST & Co
10 sept 20 Vieille Levée

HUILE DE BALEINE—100 barils et 50 barriques huile raffinée, en débarquement et à vendre par
10 sept WM FROST & Co 20 Vieille Levée

COTONNADES—10 caisses cotonnades de Cincy, à la mode, en débarquement de la barque Nautilus, à vendre par WM FROST & Co,
10 sept 20 Vieille Levée

HUILE—50 barils huile de baleine blanchie, pour l'hiver en débarquement de la barque Nautilus de Boston, à vendre par DABAN, QUEYROUZE & Co.
10 sep 11 et 15, St. Louis

LES soussignés offrent en vente les marchandises suivantes à des conditions raisonnables, pour clore diverses factures:
Toile d'Irlande 4/4 en pièces et demi pièces,
Toile à draps 8/4, 9/4 et 10/4,
Linon qualités assorties, 5/8 3/4 et 7/8,
Toile damassée pour nappes, diverses grandeurs,
Listadoes bleu et 32 pouces,
Book muslin, Linon Bishop,
Mousseline Jaconas, mousseline suisse unie, à carreaux et à raies. SMITH BRYAN,
10 sept 20 Douane

BOTTES—148 caisses comprenant un grand assortiment en débarquement, à vendre par
10 sept FROST & Co, 10, Magasins

CHAPEAUX—48 caisses chapeaux de soie, poil ras, &c., en débarquement, à vendre par FROST & Co.
10 sept 10, Magasins

FARINE—200 barils à vendre par
10 sept JOHN R SHAW & Co 24 Poydras

CAFE—56 sacs Rio à vendre par
10 sept JOHN R SHAW & Co. 24 Poydras

CORDE et TOILE d'emballage et Ficelle—600 rouleaux corde, 300 pièces toile; 10 ballots ficelle, à vendre par
10 sept JOHN R SHAW & Co 24 Poydras

MAIS—300 sacs à vendre par
10 sept JOHN R SHAW & Co. 24 Poydras

SACS EN PITRE—3000 à vendre par
10 sept JOHN R SHAW & Co 24 Poydras

PORC—100 barils mess, mess et prime, à vendre par
10 sept BUDDECKE, WOODS & Co.,
91 Tchoupitoulas.

BŒUF—100 barils prime. M. O. et cuisse-image à vendre par BUDDECKE, WOODS & Co.,
10 sept 91 Tchoupitoulas.

CORDES d'emballage et Toile—114 rouleaux cordes et 100 pièces excellente toile d'emballage à vendre par
BUDDECKE, WOODS & Co,
10 sept 91 Tchoupitoulas

HUILE DE PALMA CHRISTI—20 barils No 1, à vendre par BUDDECKE, WOODS & Co
10 sept 91 Tchoupitoulas

CRAYONS en bois de cèdre—100 grosses No assortis, à vendre par BUDDECKE, WOODS & Co
10 sept 92 Tchoupitoulas

CANDI BLANC—10 caisses excellente qualité à vendre par BUDDECKE, WOODS & Co
10 sept 91 Tchoupitoulas

HARICOTS—15 bls. haricots frais, rouges et blancs, à vendre par BUDDECKE, WOODS & Co,
10 sept 91 Tchoupitoulas

AUX MARCHANDS DE LA CAMPAGNE.

L'ALMANACH DE LELIEVRE contenant les INDICATIONS UTILES qu'il contient et calculé exactement pour le méridien de la Nouvelle Orléans, est à clouille ment en vente, encoignure Royale et Ste Anne.
6 sept

NEGRE A VENDRE OU A LOUER—Un joli sujet âgé de 24 ans, bon cuisinier et utile comme domestique de maison. Les conditions seront modérées. S'adresser au No 20, rue de la Douane 6 sept—6

EN débarquement du navire Coromande, 5 balles cotonnade de gout pour pantalons, 6 caisses coton Parquharson, à vendre par DUNCAN KENNEDY, 20, Toulouse
6 sept

CHANGE sur Paris, à vendre par
6 sep—8 AUG MOLIER, 30, St. Louis.

VIN DE PORTO—100 quarts vin de Porto à vendre par
F. LONGIS,
9 sept rue Royale, No 116

VIN DE MADERE—100 quarts vin de Madère, à vendre par F. LONGIS,
9 sept rue Royale, No 116

VIN DE MADERE—12 pipes vin de Madère supérieur à vendre par F LONGIS,
9 sept rue Royale, No 116

LIQUEURS—150 barils eau de vie, rhum et genièvre en barils, du pays, première preuve, 80 demi pipes et 25 quarts, âme preuve, imitation française, en partie très vieux, à vendre par ROBERTS & HALL,
9 sept 75 Magasins.

PENDULES—9 caisses contenant une douzaine pendules en bois, à vendre à bas prix par
7 sept FOSDICK & BROTHER, 74, Camp

THE—80 balles et demi balles thé Young Hyson supérieur et Souchong, à vendre à bas prix pour clore, par 7 sept FOSDICK & BRO. 74 Camp

CIDRE ET VINAIGRE—80 barils cidre de Newark, et 20 barils vinaigre, venant d'arriver et à vendre par
7 sept FOSDICK & BRO, 74, Camp

TABAC A PRISER—50 jarres Macouba, et 8 demi barils tabac Ecossais en blades, à vendre par
7 sept FOSDICK & BRO, 74, Camp

[illegible] North River, [illegible]
7 sept [illegible] 74 Camp

[illegible]
7 sept [illegible] 21, Commune

JEUNE GARDE A CHEVAL.

La Compagnie se réunira en comité général dimanche prochain 15 du courant, à 10 heures précises du matin, rue Condé, chez le camarade Hance. Vous êtes instamment prié d'y assister. MM les membres honoraires sont également priés de s'y rendre.

Par ordre. JULES LEON,
14 sept Maréchal des logis ch

TIRAILLEURS D'ORLEANS.

Les membres actifs et honoraires de la compagnie sont invités à se réunir (en bourgeois) dimanche prochain, 15 du courant, à 10 heures précises du matin, à la salle d'armes.

Le sergent major,
11 sep H TACON

MAGASIN DE SEL DEMI-FIN DE LIVERPOOL.

VENTE par charge de dray de 7 sacs et au détail par [illegible] tous les jours depuis midi jusqu'à 2 h. aussi, rue des Français No. [illegible] entre celles de la Victoire et de l'Esplanade 9 sept—20

SUCRE.

DEUX-CENTS boucauts superbe sucre, à vendre en magasin par PETERS & MILLARD.
9 sept—12

PAPIER—94 rames papier à écolier, manufacture Blake Goodwin, à vendre par
7 sept FOSDICK & BRO, 73 Camp

SUCRE—400 caisses sucre raffiné de Boston en pain, concassé et en poudre, à vendre par
7 sept NORCROSS & FOSDICK 40 Gravier

THE FRAIS—80 caisses impérial et poudre à canon en boîtes de 6 à 12 livres et en boîtes [illegible] 200 caisses excellent thé vert et noir, à vendre par
7 sept NORCROSS & FOSDICK 40 Gravier

CAFE DE JAVA—60 sacs café vieux, du gouvernement, à vendre par
7 sept NORCROSS & FOSDICK 40 Gravier

POIVRE ET CHOCOLAT—80 sacs poivre de Sumatra et 30 caisses chocolat de Boston, à vendre par
7 sept NORCROSS & FOSDICK 40 Gravier

CLOUX, CARDES, SALERATUS—A vendre par
7 sept NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier

RIZ frais—50 tierçons excellent riz de Charleston, à vendre par
7 sept NORCROSS & FOSDICK, 40 rue Gravier

CHANDELLES—100 caisses qualité supérieure, à vendre par NORCROSS & FOSDICK,
7 sept 40 Gravier

SACS EN PITRE—20,000 sacs de deux boisseaux et demi, à vendre par NORCROSS & FOSDICK,
7 sept 40 Gravier

MAQUEREAUX—Nos. 1 et 2 en caques et demi caques, à vendre par NORCROSS & FOSDICK,
7 sept 40 Gravier

ALUN—50 caisses alun raffiné, à vendre par
7 sept NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier

SAVON 1000 caisses, marques Winchester et autres, à vendre par NORCROSS & FOSDICK
7 sept 40 Gravier

GENIEVRE de Hollande—15 pipes marque de l'Ancre, à vendre par NORCROSS & FOSDICK
7 sept 40 Gravier

CIGARES—150 milliers Principes et commun, à vendre par NORCROSS & FOSDICK,
7 sept 40 Gravier

AMIDON—50 caisses à vendre par
7 sept NORCROSS & FOSDICK,
40 Gravier

QUININE—100 onces sulphate de quinine, à vendre par
7 sep JARVIS & ANDREWS,
21 Commune

CALOMEL—6 caisses excellent calomel anglais et américain à vendre par JARVIS & ANDREWS
7 sept 21 Commune

HUILE de lin—10 barils à vendre par
7 sept JARVIS & ANDREWS,
21 Commune

GENIEVRE de Hollande—Marques d'Orange et du Ceil, à vendre par
SCHMIDT & Co. 68 Bienville

LES soussignés agents pour la vente de la POUDRE A TIRER d'Eden Park Mills, viennent d'en recevoir un assortiment de diverses qualités, en boîtes de 1 et 2 livres, en barillets, demi et quarts de barillets, qu'ils offrent à vendre aux termes plus favorables
WOODS & SIMMONS
4 sept 87, Magasins

CIGARES—42,000 cigares de la Havane, qualités assorties, en débarquement de la goëlette Lydia, à vendre par E. JOHNS,
4 sept 90, Gravier

SUCRE—120 caisses sucre blanc de la Havane, à vendre par J. M LAPEYRE, 90, St Louis
4 sept

CAFE 400 sacs Havane, à vendre à bon marché par
4 sept J. M LAPEYRE, 90 St. Louis

TABAC—60 balles tabac de Cuba, capa et tripe à vendre par J. M. LAPEYRE,
90 St. Louis

SEL—[illegible] sacs demi gros de Liverpool, à vendre audessous du cours par J M LAPEYRE
4 sept 90 St. Louis

CHANGE sur la Havane, à trente jours, à vendre par
J. M LAPEYRE, 90, St. Louis

CHAPEAUX—66 caisses chapeaux à poil, en castimir, soie et feutre, à la mode, en débarquement du navire Wabash, à vendre par FROST & Co
4 sept 10, Magasins

CHAPEAUX de Chasse—Reçus par le navire Wabash à vendre par
4 sept FROST & Co. 10. Magasins

CIGARES de la Havane—56 milliers de qualités assorties tels que Imperiales, canones, Regalias, et autres des marques les plus renommées en débarquement du brick Apalachicola, à vendre par J. M CABALLERO,
3 sep 32, Vieille Levée

CAFE—[illegible] sacs superbe café vert, de Rio, importation directe, en débarquement et à vendre par
J. W STANTON & Co
3 sept Encoignure Natchez et Lafayette

BEURRE—60 barillets Goshen à vendre par
TUFTS, HOBART & Co
30 Gravier

CHAUSSURES—90 caisses brodequins en veau ciré, pour hommes; brodequins et bottines en veau, pour dames, brodequins en cuir tanné à l'écorce de chêne, pour hommes et enfans, reçus par le navire Louisa à vendre par FROST & Co.
3 sept 10, Magasins

DIX ou douze nègres trouveront de l'emploi pour deux mois à partir du 15 au 20 d'octobre prochain. On préfèrerait des nègres habitués aux travaux d'une habitation. S'adresser à E. BRUGUIER,
2 sep 9 St Louis

A VENDRE pour la somme de $20, un dray et bon état avec sa licence jusqu'au 31 décembre prochain. S'adresser chez LORFILHEN & Co
31 aout Encoignure Royale et Douane

MACARONI ET VERMICELLE—Reçus et à vendre par T. TOBY & BOGERT,
27 aout 70 Camp

CHARETTES, DRAYS, BROUETTES, &c en consignement de la barque Josephine, à vendre par
27 aout T. TOBY & BOGERT 70 Camp

CLOUS—200 barillets assortis, marques de Duncannon, en magasin et à vendre par
T. TOBY & BOGERT 70 Camp

VINAIGRE—5 barils vinaigre de vin, à vendre par
27 aout T. TOBY & BOGERT,
70, Camp

BRANDY—10 quarts de pipes Roquette en magasin et à vendre par T. TOBY & BOGERT,
27 aout 70, Camp

VIN—40 douzaines Sherry pale et brun, Duff Gordon, de qualité supérieure, à vendre par
27 aout T. TOBY & BOGERT, 70 Camp

FOIN—100 balles de qualité supérieure, à vendre par
T. TOBY & BOGERT,
27 aout 70 Camp

BOTTES, souliers et brodequins—40 caisses en débarquement de la barque Vathalia, à vendre par
R G HOBBS 12 Douane

PORC—21 barils porc dérossé, à vendre par
24 aout WORSLEY & FOREMAN,
75 Tchoupitoulas

A VENDRE—Un joli nègre. S'adresser à
WORSLEY & FOREMAN,
26 aout 75 Tchoupitoulas

HUILE DE TANNEUR—Un petit lot à vendre à bas prix pour clore une consignation par
26 aout E. & E DAVIS 100 Camp

SEL de Liverpool commun et fin, en tonneaux, en magasin et à vendre par
26 aout E. & E. DAVIS 100 Camp

A VENDRE par les soussignés en débarquement du navire Anna venant de Bordeaux.
30 Caisses cerises à l'eau de vie, nouvelle récolte;
20 caisses fraises au jus, do
15 caisses asperges au naturel, do
6 caisses petits pois, do
LOREILHE & Co,
9 aout Encoignure Royale et Douane

DR. BLANCHARD,

Ex-Dentiste de leurs Majestés le Roi et la Reine des Français, des Princes et Princesses; Chirurgien-Dentiste de la faculté de Médecine de Paris, et celle de la Nouvelle-Orléans,

POSE les dents artificielles sans la moindre douleur, et avec imitation parfaite des dents naturelles, depuis une dent seule jusqu'au dentier complet,

Dirige la seconde dentition des enfans, et corrige la déviation de leurs dents.

Il a une longue expérience et une pratique minutieuse et constante, tant en France qu'en Amérique, de l'art du dentiste, de tout ce qui concerne les opérations, l'entretien de la bouche et la conservation des dents.

Au moyen du Cément Plombateur, il répare les ravages que les dents ont subi par l'effet de la Carie. Ce ciment est de la même couleur que la dent, dont il prolonge la durée, et est bien plus préférable que toute autre substance employée jusqu'à ce jour. Chacun peut, en quelques instants plomber hermétiquement quelque dent que ce soit.

L'opération se fait sans causer aucune douleur, et à chaud en quelques minutes.

Récemment inventé pour orifier les Dents.

Or gaufré sans aucun alliage, plus malléable et plus parfait que celui que l'on emploie ordinairement.

Nouveau métal flexible (dit Platina) pour plomber le dents.

Litho-Cosmique, dont l'application fait cesser à l'instant même la douleur des dents.

Elixir pour raffermir les gencives et consolider les dents vacillantes.

Eau dentifrice pour l'entretien de la bouche et la conservation des dents.

Eau-de-vie de gayac rectifiée, pour donner du ton aux gencives fongueuses.

Opiat au quinine, pour nettoyer et fortifier les dents.

Brosses à dents, fermes variées, pour enlever dans tous les sens le tartre de dessus les dents.

A son cabinet, rue Royale 156, entre St. Louis et Conti tous les jours de 9 heures du matin à 3 heures de l'après midi, les dimanches exceptés. Prix modérés.

Aussi—Au magasin rue de Chartres, No 47 [illegible]

CHANGEMENT DE DOMICILE.

Le magasin de Ths. MOREAU, Coiffeur, Qui était rue Royale, encoignure Saint Pierre, est actuellement même rue, encoignure Toulouse, ancien local de la Banque Consolidée.

AVIS AUX DAMES.

Salon pour la coiffure et la coupe des cheveux des enfants exclusivement.

Entrée par la rue Toulouse.

Reçu par les derniers arrivages de France, un grand assortiment de PARFUMERIE, à vendre EN GROS ET EN DETAIL,

Ainsi que beaucoup d'autres articles de fantaisie.
23 avril—1 an

L. DUPERRON

DOCTEUR DENTISTE,
No. 208, rue Bourbon,
Entre St. Philippe et Dumaine,

TIENT son cabinet ouvert depuis huit heures du matin jusqu'à deux heures de l'après-midi, et dans la soirée de quatre à six. 26 avril

FOURNITURES de Constructions—Serrures à mortaise, serrures [illegible], gonds, vis, peintures à gonds, crochets, verrous à [illegible] et à ressort, verroux, ressorts à contrevent, cordes et poulies pour chassis, en magasin et à vendre par W. A. RYAN,
27 m 48 Chartres

[illegible] balles coton Lowell 7/8, 4/4 de [illegible]
[illegible] 21, Vieille Levée